Fiche descriptive de la comparaison inter-laboratoires :

Etalonnage d'une balance de laboratoire

Contexte et objectifs :

Le CT2M organise en 2018 une comparaison inter-laboratoires sur l'étalonnage d'une balance de laboratoire. Vous êtes un laboratoire d'étalonnage ou un laboratoire d'essais réalisant vos étalonnages en interne : cette comparaison inter-laboratoires est organisée pour vous !

Les objectifs de cet essai d'aptitude sont multiples :

- ✓ Déterminer votre performance en vous positionnant par rapport aux autres,
- ✓ Valider votre méthode d'étalonnage,
- ✓ Démontrer la compétence du personnel de votre laboratoire pour la réalisation de cet étalonnage,
- ✓ Répondre aux exigences normatives et d'accréditation,

Engagements du CT2M :

Dans le cadre de cette comparaison inter-laboratoires, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin :

- ✓ D'assurer la confidentialité des résultats et le respect de l'anonymat des participants
- ✓ D'organiser et traiter les résultats selon les préconisations des référentiels en vigueur (ISO 17043, ISO 13528),
- ✓ De conseiller et accompagner des laboratoires participants dans le bon déroulement de cet essais inter-laboratoires.

Entité(s) soumise(s) à essai ou étalonnage :

La comparaison est basée sur l'étalonnage d'une balance dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Portée maximale : 220 g
- Résolution : 0,1 mg

Méthode d'essai ou d'étalonnage :

La méthode d'étalonnage mise en œuvre est la méthode d'étalonnage décrite dans la norme NF EN 45 501 et le document LAB GTA 95 du Cofrac, à savoir :

- ✓ Un essai de justesse couvrant la plage d'utilisation (les points suivants ont été choisis : 100 mg, 1 g, 20 g, 50 g, 100 g, 200 g et 220 g)
- ✓ Deux essais de répétabilité (50 g et 200 g)
- ✓ Un essai d'excentration (50 g)

Chaque participant réalisera l'étalonnage avec ses propres poids étalon, de classe F1 au minimum. La réalisation de l'ensemble des essais demandés ci-dessus est fortement recommandée mais n'est pas obligatoire (dans le cas où vous ne possédez pas tous les poids étalon demandés, par exemple).

Un protocole détaillé sera fourni à chacun des participants en début de campagne.

Le CT2M fournira un fichier dans lequel les participants devront retranscrire leurs résultats. Pour chaque point d'étalonnage, les participants devront indiquer **à minima** les résultats suivants :

- Données brutes des essais de justesse, de répétabilité et d'excentration
- Erreur d'indication

Les participants évaluant leurs incertitudes d'étalonnages seront invités à les renseigner également.

Si vous le souhaitez, une formation facultative spécifique à l'estimation de l'incertitude d'étalonnage d'une balance est proposée en complément de la présente comparaison (voir le paragraphe sur les frais de participation). Cette formation se déroulera la même journée (dans la mesure du possible) que la réalisation des essais de la comparaison inter-laboratoires.

Organisation de la comparaison inter-laboratoires :

La balance, objet de cette comparaison inter-laboratoires, sera mise à disposition dans les locaux du CT2M selon un planning préalablement défini.

Les participants seront donc convoqués sur le site du CT2M (Saint Chamas) pour la réalisation de l'étalonnage entre **le 26 et le 28 juin 2018**. D'autres journées pourront être planifiées en fonction du nombre de participants.

Rapport final :

En fin de campagne, les résultats seront traités statistiquement et un rapport final sera envoyé aux participants.

Celui-ci contiendra les résultats de l'ensemble des participants (rendu avec une codification pour respecter l'anonymat), l'étude de normalité et des valeurs aberrantes, les scores de performances des participants et l'ensemble des autres éléments utiles à l'interprétation (l'exploitation sera réalisée selon les référentiels en vigueur ISO 17043 et ISO 13528).

Dates importantes :

Etapes clés	Dates limites prévisionnelles
Clôture des inscriptions	Vendredi 27 avril 2018
Envoi du protocole détaillé	Jeudi 31 mai 2018
Réalisation des étalonnages au CT2M	26 au 28 juin 2018
Envoi du rapport	Vendredi 20 juillet 2018

Frais de participation :

- **450 € HT** : participation à la comparaison inter-laboratoires
- **750 € HT** : participation à la comparaison inter-laboratoires + formation ½ journée à l'estimation des incertitudes d'étalonnage d'IPFNA (repas du midi et visite du laboratoire d'étalonnage de masses compris)

Ce tarif inclut la mise à disposition de l'instrument à étalonner, la fourniture du fichier de résultats à compléter et la transmission du rapport final contenant l'exploitation des résultats.

Pour vous inscrire, merci de nous retourner à eil@ct2m.fr la fiche d'inscription.

L'équipe du CT2M se tient à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous accompagner dans cette démarche.